

## Certificat Express sur EURO STOXX 50® Index, S&P 500®, Swiss Market Index®

Observation Continue de la Barrière pour chacun des Sous-Jacents | Remboursement Automatique Anticipé  
 | Coupon Conditionnel de 1.759% | Coupon Mémoire | Quanto USD

Date de Constatation Finale 30.04.2024; émis en USD; coté sur SIX Swiss Exchange AG

ISIN CH1107644689 | Numéro de Valeur 110764468 | Symbole SIX QOXLTO

Les investisseurs sont priés de lire la section «Risques Significatifs» ci-dessous, ainsi que la section «Facteurs de Risque» du Programme d'Émission et d'Offre pertinent, dans sa version actualisée. En investissant dans ce produit («le Produit»), l'investisseur peut exposer son capital investi dans ce Produit à des risques et peut également encourir des coûts de transaction. Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital investi dans ce Produit. Les Investisseurs s'exposent au risque de crédit de l'Émetteur. Bien que des traductions dans d'autres langues puissent être disponibles, seule la version anglaise des Conditions Définitives et du Programme d'Émission et d'Offre pertinent est juridiquement contraignante.

### Pour la Suisse:

Ce Produit est un instrument dérivé de droit suisse. Il ne peut être qualifié de part d'un placement collectif de capitaux au sens des articles 7 et suivants de la Loi Fédérale Suisse sur les Placements Collectifs de Capitaux («LPCC») et n'est donc pas enregistré ni surveillé par l'Autorité Fédérale Suisse de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA). Les Investisseurs ne bénéficient pas de la protection spécifique prévue par la LPCC.

Le présent document constitue une publicité au sens de l'article 68 de la LSFIn.

Ce document est un Termsheet préparée en vue de l'émission des Produits et n'est ni un prospectus au sens des articles 35 et suivants de la Loi Fédérale Suisse sur les Services Financiers («LSFin»), ni un document sur un placement privé, ni une feuille d'information de base au sens de l'article 58 et suivants de la LSFIn ou tout document équivalent selon la LSFIn. Les informations figurant dans ce document ne sont pas exhaustives et sont soumises à complément et amendement. Ce document n'a pas été approuvé par un organe de contrôle conformément aux articles 51 et suivants de la LSFIn. Ce document ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre, ne contient pas d'offre ou d'invitation à vendre et n'a pas pour objet de constituer ou de contenir une offre ou une invitation à vendre. Il ne sollicite pas d'offres d'achat du Produit dans une juridiction où une telle offre ou vente n'est pas autorisée.

### Description du Produit

Ce produit offre à l'investisseur une possibilité périodique de recevoir un montant du coupon conditionnel (avec effet mémoire). De plus, le produit peut être remboursé par anticipation si les conditions requises sont remplies à l'une des dates de constatation de Remboursement Automatique Anticipé prédefinies. Si aucun remboursement anticipé ni événement de Barrière n'a eu lieu, l'investisseur recevra à la date de remboursement un paiement égal à la Valeur Nominale. Si un événement de Barrière a eu lieu, le remboursement du produit à échéance dépendra de la valeur du sous-jacent avec la plus mauvaise performance, comme décrit dans la section «Remboursement».

### SOUS-JACENT(S)

Sous-Jacent	Sponsor de l'Indice	Ticker Bloomberg	Niveau de Constatation Initiale (100%)*	Barrière (61.50%)*	Seuil de Remboursement Automatique Anticipé (100.00%)*	Niveau de Déclenchement du Coupon (75.00%)*
EURO STOXX 50® Index	STOXX Limited	SX5E	EUR 3974.74	EUR 2444.47	EUR 3974.74	EUR 2981.06
S&P 500®	S&P Dow Jones Indices LLC	SPX	USD 4181.17	USD 2571.42	USD 4181.17	USD 3135.88
Swiss Market Index®	SIX Swiss Exchange AG	SMI	CHF 11022.34	CHF 6778.74	CHF 11022.34	CHF 8266.76

### DÉTAILS DU PRODUIT

<b>Numéro de Valeur</b>	<b>110764468</b>
<b>ISIN</b>	<b>CH1107644689</b>
<b>Symbole SIX</b>	<b>QOXLTO</b>
<b>Prix d'Émission</b>	100.00%
<b>Taille d'Émission</b>	USD 10'000'000 (peut être augmentée à tout moment)
<b>Valeur Nominale</b>	USD 1'000
<b>Devise de Paiement</b>	USD
<b>Protection de la Devise</b>	Quanto USD
<b>Part d'Investissement («Bondfloor») lors de l'émission</b>	98.57% (Taux implicite p.a.: 0.48%)
<b>Montant du Coupon Conditionnel</b>	1.759% A condition qu'à la Date de Constatation de Déclenchement du Coupon concernée un Évènement de Déclenchement du Coupon ait lieu, l'Investisseur recevra un Montant du Coupon Conditionnel à la Date de Paiement du Coupon concernée, calculé selon la formule suivante:

\* les niveaux sont exprimés en pourcentage du Niveau de Constatation Initiale

$$\text{Valeur Nominale} \times \left[ \sum_{i=n+1}^N \text{Taux du Coupon Conditionnel}_i \right]$$

Où:

“n” est le nombre correspondant à la dernière Date de Paiement de Coupon où un Montant du Coupon Conditionnel a été payé. Si aucun Paiement de Coupon n’a eu lieu jusqu’à l’actuelle Date de Constatation de Déclenchement du Coupon, la valeur “n” sera égale à zéro.

“N” est le nombre correspondant à la Date de Constatation de Déclenchement du Coupon actuelle, selon le tableau ci-dessous.

## DATES

<b>Date de Constatation Initiale</b>	30.04.2021
<b>Date d'Émission</b>	10.05.2021
<b>Premier Jour de Négociation Boursier</b>	10.05.2021 (anticipé)
<b>Dernier Jour de Négoce/Heure</b>	30.04.2024 / Clôture de la bourse
<b>Date de Constatation Finale</b>	30.04.2024 (sous réserve des dispositions en cas d'un Événement de Perturbation du Marché (« Market Disruption Event »))
<b>Date de Remboursement</b>	10.05.2024 (sous réserve des dispositions en cas d'un Événement de Perturbation du Paiement (« Settlement Disruption Event »))

### Dates de Constatation de Déclenchement du Coupon Conditionnel et Dates de Paiement du Coupon Conditionnel

N/n	Date de Constatation de Déclenchement du Coupon(s)	Niveau de Déclenchement du Coupon <sup>a</sup>	Date de Paiement du Coupon(s)	Taux du Coupon Conditionnel <sub>i</sub>
1	30.07.2021	75.00%	06.08.2021	1.759%
2	29.10.2021	75.00%	05.11.2021	1.759%
3	31.01.2022	75.00%	07.02.2022	1.759%
4	29.04.2022	75.00%	09.05.2022	1.759%
5	29.07.2022	75.00%	05.08.2022	1.759%
6	31.10.2022	75.00%	07.11.2022	1.759%
7	30.01.2023	75.00%	06.02.2023	1.759%
8	28.04.2023	75.00%	08.05.2023	1.759%
9	31.07.2023	75.00%	07.08.2023	1.759%
10	30.10.2023	75.00%	06.11.2023	1.759%
11	30.01.2024	75.00%	06.02.2024	1.759%
12	30.04.2024*	75.00%	10.05.2024**	1.759%

<sup>a</sup>les niveaux sont exprimés en pourcentage du Niveau de Constatation Initiale

\*la dernière Date de Constatation de Déclenchement du Coupon correspond à la Date de Constatation Finale

\*\*la dernière Date de Paiement du Coupon correspond à la Date de Remboursement

### Dates de Constatation de Remboursement Automatique Anticipé et Dates de Remboursement Automatique Anticipé

	Date de Constatation de Remboursement Automatique Anticipé	Seuil de Remboursement Automatique Anticipé <sup>a</sup>	Date de Remboursement Automatique Anticipé
1	29.04.2022	100.00%	09.05.2022
2	29.07.2022	100.00%	05.08.2022
3	31.10.2022	100.00%	07.11.2022
4	30.01.2023	100.00%	06.02.2023
5	28.04.2023	100.00%	08.05.2023
6	31.07.2023	100.00%	07.08.2023
7	30.10.2023	100.00%	06.11.2023
8	30.01.2024	100.00%	06.02.2024
9	30.04.2024*	100.00%	10.05.2024**

<sup>a</sup>les niveaux sont exprimés en pourcentage du Niveau de Constatation Initiale

\*la dernière Date de Constatation de Remboursement Automatique Anticipé correspond à la Date de Constatation Finale

\*\*la dernière Date de Remboursement Automatique Anticipé correspond à la Date de Remboursement

Si l'une des Dates de Constatation de Remboursement Automatique Anticipé ou l'une des Dates de Constatation de Déclenchement du Coupon définies ci-dessus n'est pas un Jour de Négociation (« Exchange Business Day ») pour un certain Sous-Jacent, la Date de Constatation de Remboursement Automatique Anticipé ou la Date de Constatation de Déclenchement du Coupon sera le prochain Jour de Négociation pour le Sous-Jacent concerné. Les Conditions et Termes Généraux (« General Terms and Conditions ») du Programme s'appliquent également aux Dates de Constatation de Remboursement Automatique Anticipé et aux Dates de Constatation de Déclenchement du Coupon comme si elles étaient des Dates de Constatation Finale. Si l'une des Dates de Remboursement Automatique Anticipé ou une des Dates de Paiement du Coupon définies ci-dessus n'est pas un Jour Ouvré, le prochain Jour Ouvré sera utilisé. Dans

un souci de clarté, aucune Date de Paiement du Coupon ne peut intervenir après une Date de Remboursement Automatique Anticipé.

## REMBOURSEMENT

A condition qu'aucun Remboursement Anticipé n'ait eu lieu à l'une des Dates de Constatation de Remboursement Automatique Anticipé antérieures, l'Investisseur est en droit de recevoir aux Dates de Paiement du Coupon correspondantes les montants du Coupon Conditionnel, selon les conditions dans la section «montant du coupon conditionnel».

A condition qu'aucun Remboursement Anticipé n'ait eu lieu à l'une des Dates de Constatation de Remboursement Automatique Anticipé prédéfinies, l'Investisseur est en droit de recevoir de l'Émetteur à la Date de Remboursement par Produit:

**Scénario 1** Si un Événement de Barrière n'a PAS eu lieu l'Investisseur recevra un Paiement dans la Devise de Paiement d'un Montant égal à:  
Valeur Nominale

**Scénario 2** Si un Événement de Barrière A EU lieu et

- Si le Niveau de Constatation Finale du Sous-Jacent avec la Plus Mauvaise Performance est égal ou inférieur au Niveau de Constatation Initial respectif, l'Investisseur recevra un Paiement dans la Devise de Paiement d'un Montant égal à:  
Valeur Nominale × La Plus Mauvaise Performance
- Si le Niveau de Constatation Finale du Sous-Jacent avec la Plus Mauvaise Performance est supérieur au Niveau de Constatation Initial respectif, l'Investisseur recevra un Paiement dans la Devise de Paiement d'un Montant égal à:  
Valeur Nominale

**Niveau de Constatation Initiale** Cours de clôture officiel du sous-jacent à la Date de Constatation Initiale, tel que calculé et publié par le Sponsor de l'Indice, comme raisonnablement déterminé par l'agent de calcul.

**Niveau de Constatation Finale** Cours de clôture officiel du sous-jacent respectif à la Date de Constatation Finale, tel que calculé et publié par le Sponsor de l'Indice, comme raisonnablement déterminé par l'agent de calcul.

**La Plus Mauvaise Performance** Pour chaque Sous-Jacent la performance est calculée en divisant le Niveau de Constatation Finale par le Niveau de Constatation Initiale. La Plus Mauvaise Performance correspond à la valeur la plus basse ainsi calculée, comme déterminé par l'Agent de Calcul.

**Évènement de Barrière** Un Évènement de Barrière sera considéré comme survenu lorsque, au cours d'un Jour de Négoce pendant la Période d'observation Barrière, le prix d'un ou de plusieurs Sous-Jacents est négocié au niveau de ou au-dessous de leur Barrière respective, comme raisonnablement déterminé par l'Agent de Calcul.

**Remboursement Automatique Anticipé** A condition que, à l'une des Dates de Constatation de Remboursement Automatique Anticipé prédéfinies, les cours de clôture officiels de tous les Sous-Jacents soient supérieurs à leurs Seuils de Remboursement Automatique Anticipé, un remboursement anticipé aura lieu et le produit expirera immédiatement.  
L'investisseur recevra à la Date de Remboursement Anticipé concernée un paiement égal à Valeur Nominale. Aucun paiement supplémentaire ne sera effectué.

**Évènement de Déclenchement du Coupon** Un Évènement de Déclenchement du Coupon sera considéré comme ayant eu lieu si à l'une des Dates de Constatation de Déclenchement du Coupon, les cours de clôture officiels de tous les Sous-Jacents sont supérieurs à leurs Seuils de Déclenchement du Coupon, tel que raisonnablement déterminé par l'Agent de Calcul.

**Période d'Observation de la Barrière** 30.04.2021 - 30.04.2024

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Émetteur** Leonteq Securities AG, Guernsey Branch, Saint-Pierre-Port, Guernesey  
(Notation: Fitch BBB- avec perspectives stables, JCR BBB+ avec perspectives stables, Autorité de Surveillance: FINMA / GFSC)

**Gestionnaire Principal** Leonteq Securities AG, Zurich, Suisse

**Agent de Calcul** Leonteq Securities AG, Zurich, Suisse

**Agent Payeur** Leonteq Securities AG, Zurich, Suisse

**Commissions de Distribution** Jusqu'à 0.17% p.a. (y compris la TVA, le cas échéant. Veuillez-vous référer à la section «Rémunérations des Tiers» ci-dessous et aux Termes et Conditions Généraux du Programme.)

**Cotation/Bourse (« Exchange »)** SIX Swiss Exchange AG; négocié sur SIX Swiss Exchange - Structured Products  
La cotation sera demandée.

**Marché Secondaire** Les indications du cours journalier seront accessibles de 09:15 - 17:15 CET sur [www.leonteq.com](http://www.leonteq.com), Refinitiv [Symbole SIX]=LEOZ ou [ISIN]=LEOZ et Bloomberg [ISIN] Corp ou LEOZ.

**Mode de Cotation** Les prix du marché secondaire sont cotés dirty; c'est-à-dire que les intérêts courus sont inclus dans les prix.

**Type de Cotation** Les cours du marché secondaire sont cotés en pourcentage.

**Type de Règlement** Règlement en Nominal

**Investissement Minimum (« Minimum Investment »)** USD 1'000

**Lot de Négoce Minimum (« Minimum Trading Lot »)** USD 1'000

**Chambre de Compensation** SIX SIS SA, Euroclear, Clearstream

**Dépositaire** SIX SIS SA

**Offre au Public seulement en** Suisse

**Forme** Doits-valeurs

**Droit / Juridiction Applicable** Suisse / Zurich

Dans le présent document les termes "Partie(s) à l'Émission" désigne l'Émetteur, comme défini dans la section «Informations Générales».

## FISCALITÉ SUISSE

**Droit de Timbre Suisse** Au regard du droit de timbre Suisse, le Produit est assimilé à une obligation. Dès lors, toute transaction sur le marché secondaire sera en principe soumise au droit de timbre Suisse (TK22).

**Impôt Fédéral direct Suisse (pour les personnes physiques dont le domicile fiscal se trouve en Suisse)** Il s'agit d'un Produit qualifié de transparent, à intérêt unique prépondérant (IUP). Par conséquent, pour les personnes physiques dont le domicile fiscal se trouve en Suisse et qui détiennent ce Produit dans le cadre de leur patrimoine personnel, l'augmentation de la valeur de la partie obligataire (déterminée selon la méthode de la différence modifiée (« Modifizierte Differenzbesteuerung »)) au moment de la vente ou du remboursement sera soumise à l'Impôt Fédéral Direct. La valeur actualisée de la partie obligataire au moment de l'émission s'élève à la part d'investissement lors de l'émission par unité. Un Investisseur qui achète le Produit lors de l'émission et le garde jusqu'à la Date de Remboursement est taxé sur la différence entre la Part d'Investissement (« Bondfloor ») à la Date d'Émission et la Part d'Investissement (« Bondfloor ») à la Date de Remboursement. Par contre, toute augmentation de valeur résultant de l'option constitue pour un tel investisseur un gain en capital exonéré de l'Impôt Fédéral Direct. L'imposition sur le revenu aux niveaux cantonal et communal peut différer du traitement fiscal lié à l'Impôt Fédéral Direct. Toutefois de manière générale l'imposition sur le revenu est identique.

**Impôt Anticipé Suisse** Le Produit n'est pas soumis à l'impôt anticipé Suisse.

Les informations fiscales incluses dans ce présent document ne sont pas juridiquement contraignantes. Elles visent uniquement à donner un aperçu général des éventuelles conséquences fiscales du Produit en Suisse à la date d'émission. La législation fiscale et la pratique des administrations fiscales peuvent changer à tout moment, parfois avec un effet rétroactif.

Il est conseillé à tout Investisseur existant ou potentiel de s'enquérir auprès de son conseiller fiscal des conséquences fiscales que l'acquisition, la détention, la disposition, la déchéance, l'exercice ou le remboursement d'un Produit pourrait avoir à son égard en Suisse, compte tenu de sa situation personnelle. Les Parties à l'Émission et le Gestionnaire Principal déclinent expressément toute responsabilité quant aux éventuelles conséquences fiscales.

## Informations relatives à l'imposition sur le bondfloor

Dans le cas où le produit serait composé d'un bondfloor (comme défini dans les sections «Détails du produit» et «Impôts suisses» du termsheet), toutes les informations mises à jour sur le bondfloor sont disponibles sur le site de l'Administration Fédérale des Contributions (AFC): [www.ictax.admin.ch](http://www.ictax.admin.ch). Si le produit est libellé dans une monnaie autre que le franc suisse (CHF), les investisseurs doivent savoir que pour des raisons fiscales la valeur du bondfloor sera convertie en CHF au moment de l'émission/de l'acquisition ainsi qu'au moment de la vente/du remboursement du produit. Par conséquent, l'investisseur est soumis au risque de change au regard du calcul de l'impôt sur le revenu et de l'impôt anticipé suisse, le cas échéant. Toutefois, l'impôt anticipé sur le bondfloor s'applique uniquement lorsque ledit plancher à la date de remboursement (en %) est supérieur au bondfloor à la date d'émission (%).

## DOCUMENTATION DU PRODUIT

Il est prévu que les Produits soient émis en vertu d'un prospectus de base («Prospectus de Base») au sens de l'article 45 de la LSFIn, approuvé par SIX Exchange Regulation AG («SIX Exchange Regulation») en sa qualité d'organe de contrôle des prospectus en Suisse. Seules les Conditions Définitives, qui seront mises à disposition au plus tard à la Date d'Émission, accompagnées du Prospectus de Base du Programme d'Émission et d'Offre pertinent («le Programme») daté du 16 November 2020 et contenant toutes les conditions générales supplémentaires pertinentes, forment la documentation complète et juridiquement contraignante de ce Produit («Documentation du Produit»). Les Conditions Définitives seront enregistrées auprès de SIX Exchange Regulation AG en sa qualité d'organe de contrôle des prospectus en Suisse. Les Conditions Définitives devraient toujours être lues ensemble avec le Prospectus de Base. Les termes qui sont utilisés dans ce Termsheet mais qui n'y sont pas définis ont le sens qui leur est conféré dans les Conditions Définitives et dans le Prospectus de Base. Bien que des traductions dans d'autres langues puissent être disponibles, seule la version anglaise des Conditions Définitives et du Prospectus de Base sont juridiquement contraignants.

En Suisse, les Produits peuvent être offerts, vendus ou promus, directement ou indirectement, auprès de clients privés au sens de la LSFIn («Clients Privés»), conformément à la LSFIn.

Une feuille d'information de base suisse document suisse d'informations clés, ou un document d'informations clés conforme au règlement (UE) n° 1286/2014 (Règlement PRIIP), a été préparé pour les Produits. Il peut être obtenu gratuitement sur demande auprès du Gestionnaire Principal (voir coordonnées ci-dessous).

Les avis aux investisseurs concernant ce Produit doivent être valablement fournis conformément aux conditions générales du Programme. De plus, tout changement concernant les conditions générales de ce Produit sera publié sur le Termsheet pertinente sur le site [www.leonteq.com](http://www.leonteq.com) à la section «Produits» ou, pour les produits cotés, sous toute autre forme autorisée par les règles et réglementations de la Bourse concernée. Les avis aux investisseurs concernant les Parties à l'Émission seront publiés dans la section «About Leonteq» sur le site [www.leonteq.com](http://www.leonteq.com) et/ou sur le site de la Partie à l'Émission concernée.

Dans la mesure où cette publication contient des informations relatives à un Produits d'Investissement Packagés de Détail et Fondés sur l'Assurance (PRIIP), un Document d'Information Clé conforme au Règlement (UE) N°1286/2014 (Règlementation PRIIPs), est disponible et peut être obtenu à l'adresse suivante [www.priipkidportal.com](http://www.priipkidportal.com).

La Documentation relative au Produit peut être commandée gratuitement pendant toute la durée de vie du Produit auprès du Gestionnaire Principal, à l'adresse suivante: Europaallee 39, 8004 Zurich (Suisse), par téléphone (+41 58 800 1111\*), fax (+41-(0)58-800 1010) ou e-mail ([termsheet@leonteq.com](mailto:termsheet@leonteq.com)). Veuillez noter que tous les appels effectués vers les numéros marqués d'un astérisque (\*) sont enregistrés. L'utilisation de ce numéro, vaut accord de votre part quant à son enregistrement.

## RISQUES SIGNIFICATIFS

Les Investisseurs éventuels doivent s'assurer qu'ils comprennent pleinement la nature de ce Produit et l'étendue des risques auxquels ils s'exposent en s'en rendant acquéreurs. Ils devraient par ailleurs considérer le caractère adéquat de l'investissement dans le Produit à la lumière de leurs propres situations et conditions financières. Le Produit comporte un risque élevé, y compris le risque potentiel de n'avoir aucune valeur à l'échéance. Les Investisseurs potentiels doivent être préparés, dans certaines circonstances, à une perte totale du capital investi pour acquérir le Produit. Les Investisseurs potentiels doivent considérer les facteurs de risque importants suivants et se référer à la section «Facteurs de Risques» (« Risk Factors ») du Programme pour obtenir des détails sur tous les facteurs de risque à prendre en compte.

Ce Produit est un produit structuré qui s'implique des éléments dérivés. Les Investisseurs devraient s'assurer que leurs conseillers ont vérifié que ce Produit est adéquat pour leur portefeuille à la lumière de leur situation financière, de leur expérience et de leurs objectifs d'investissement.

Les termes et conditions du Produit peuvent être sujets à modification pendant la durée de vie du Produit, comme prévu dans le Programme.

**Risques spécifiques du produit:** Dans la mesure où ce Produit ne confère pas de protection du capital, les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur investissement car ils sont entièrement exposés à la performance des Sous-jacents. Le Produit ne confère aucun droit à recevoir des droits et/ou des paiements liés au Sous-jacent, tels que des paiements de dividendes, sauf mention contraire explicite dans la documentation régissant le Produit. Veuillez lire la Documentation du Produit pour savoir quels autres facteurs de risque spécifiques au Produit doivent être pris en compte.

**Risque de l'Émetteur:** Les investisseurs s'exposent au risque de crédit de l'Émetteur. Si l'Émetteur n'est pas en mesure de faire un paiement ou devient insolvable, les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur investissement.

**Risques de Marché:** Le risque de marché peut avoir un impact négatif sur la valeur et sur le rendement de tout investissement dans le Produit. Le risque de marché est le risque inhérent aux effets des variations de certains facteurs de marché, tels que les taux d'intérêt et de change, les prix des actions et des matières premières, les spreads de crédit et les volatilités implicites, sur la valeur des actifs et passifs détenus à court ou à long terme. Le risque de marché peut également engendrer le remboursement anticipé du Produit (par exemple, en cas de perturbation de la couverture).

**Risque de Liquidité:** L'Émetteur ou, le cas échéant, le garant ou toute tierce partie nommée par l'Émetteur ou le garant entend agir en qualité de teneur de marché pour le Produit et fournira des efforts commercialement raisonnables pour communiquer des cours acheteur et vendeur indicatifs pour le Produit, à intervalles réguliers, dans des conditions normales de marché. Toutefois, ledit teneur de marché n'est pas dans l'obligation de communiquer des prix pour le Produit. Le Produit peut avoir une liquidité restreinte sur le marché secondaire et il est possible qu'il ne fasse jamais l'objet d'aucun négoce actif. Pour cette raison, les investisseurs ne peuvent pas être en mesure de vendre leur Produit.

**Risque de Change:** Si la devise de référence de l'investisseur est différente de la devise dans laquelle le Produit est libellé, le risque de change inhérent aux deux devises est assumé par l'investisseur. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact défavorable sur la valeur ou le rendement d'un investissement dans le Produit, même si le montant de remboursement est normalement susceptible de générer un rendement positif. Si la valeur des Sous-jacents est calculée dans une devise différente de celle du Produit, la conversion dans la Devise du Produit s'effectuera au taux de change applicable.

**Risque de résiliation anticipée et de réinvestissement:** Le Produit peut être remboursé avant son échéance (soit par déclaration de l'Émetteur soit en raison de certains événements précisés dans les conditions du Produit) et les investisseurs doivent tenir compte du fait que, en cas de remboursement anticipé, d'une part, ils ne recevront plus de paiements de coupon après ce remboursement anticipé et, d'autre part, le montant de remboursement anticipé peut être largement inférieur au prix d'émission ou d'achat payé et au montant de remboursement payable à l'échéance. Les investisseurs ne peuvent pas être en mesure de réinvestir le montant de remboursement anticipé ou une partie de celui-ci dans un instrument financier présentant le même potentiel de bénéfice et des coûts de transaction supplémentaires peuvent survenir en cas de réinvestissement du montant de remboursement anticipé.

**Illiquidité d'un Sous-jacent:** Il se peut qu'un ou plusieurs Sous-jacent(s), le cas échéant, soi(en)t ou devienne(nt) illiquide(s) pendant la durée de vie du Produit. L'illiquidité d'un Sous-jacent peut conduire à de plus grands écarts entre les cours acheteur et vendeur du Produit et/ou à une période de temps prolongée pour l'achat et/ou la vente du Sous-jacent afin d'acquérir, de liquider ou de céder des actifs ou des opérations de couverture ou de réaliser, récupérer ou payer le produit desdits actifs ou opérations de couverture, ce qui pourrait impliquer le report du remboursement ou de la livraison et/ou la modification du montant du remboursement, comme raisonnablement déterminé par l'Agent de Calcul.

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES / DISCLAIMER

### Surveillance Prudentielle

Leonteq Securities AG est agréée en tant que maison de titres et est soumise à une surveillance prudentielle par la FINMA. Leonteq Securities AG, Succursale de Guernesey, est réglementée par la Guernsey Financial Services Commission («GFSC»)

### Conflits d'Intérêts

Les Parties à l'Émission et/ou le Gestionnaire Principal et/ou des tiers agissant en leur nom, selon le cas, peuvent, pour leur compte ou le compte de tiers, avoir des positions dans, ou acheter ou vendre, être un teneur de marché ou être actif des deux côtés du marché en même temps, pour tous titres, Devises, instruments financiers ou autres actifs sous-jacents aux produits auxquels ce document fait référence. Les activités de négoce et/ou de couverture relatives à cette transaction menées par l'Émetteur et le Gestionnaire Principal et/ou la tierce partie nommée peuvent avoir un impact sur le prix du Sous-Jacent et affecter la vraisemblance du franchissement d'une éventuelle Barrière.

### Rémunérations des Tiers

Dans certaines circonstances l'Émetteur et/ou le Gestionnaire Principal peuvent vendre le Produit à des institutions financières ou à des intermédiaires à un prix inférieur au Prix d'Émission ou rembourser un certain montant à de telles institutions financières ou à de tels intermédiaires (en référence à la section «Informations Générales»).

De plus, pour certains services rendus par les partenaires de distribution et en vue d'améliorer la qualité et les services relatifs aux Produits, l'Émetteur et/ou le Gestionnaire Principal peuvent de temps en temps être amenés à payer des commissions à ces tierces parties.

De plus informations sont disponibles sur demande.

### Paiement d'un Coupon

Si le Produit prévoit le Paiement d'un Coupon, l'Investisseur n'est en droit de recevoir le paiement de ce coupon, que s'il a acheté/n'a pas vendu le Produit au plus tard le Jour Ouvré précédant la (Coupon Ex-Date) correspondante pour le prix alors en vigueur.

### Absence d'Offre

Le Termsheet est fournie principalement à titre informatif et ne constitue ni une recommandation, ni une offre ou ni une incitation à présenter une offre d'achat de produits financiers.

### Absence de Représentation

L'Émetteur, le Gestionnaire Principal et tout tiers agissant en leur nom ne font aucune déclaration et ne fournissent aucune garantie en relation quant aux informations contenues dans le présent document et qui proviennent de sources indépendantes.

STOXX Limited, le Groupe Deutsche Börse et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données n'ont pas d'autre lien avec l'Émetteur que la licence qui lui a été attribuée pour le sous-jacent et les marques déposées associées à des fins d'utilisation en rapport avec le produit.

STOXX, le Groupe Deutsche Börse et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données:

- ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent le produit.
- ne délivrent aucune recommandation d'investissement à quiconque en ce qui concerne le produit ou tout autre titre.
- n'endossent aucune responsabilité ni obligation quant au calendrier, à la quantité ou au prix des produits, et ne prennent aucune décision à ce sujet.
- n'endossent aucune responsabilité ni obligation concernant l'administration, la gestion ou la commercialisation des produits.
- ne prennent pas en considération les besoins des produits ou les détenteurs des produits pour déterminer, composer ou calculer le sous-jacent et n'ont aucune obligation de le faire.

STOXX, le Groupe Deutsche Börse et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne fournissent aucune garantie et déclinent toute responsabilité (en cas de négligence ou autre), en lien avec les produits ou leur performance.

STOXX ne reconnaît aucune relation contractuelle avec les acheteurs des produits ou toute autre partie tierce.

Plus particulièrement,

- STOXX, le Groupe Deutsche Börse et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne fournissent ni n'assurent aucune garantie, expresse ou implicite, et déclinent toute responsabilité concernant:
  - Les résultats qui seront obtenus par les produits, le détenteur des produits ou toute autre personne en lien avec l'utilisation du sous-jacent et les données incluses dans le sous-jacent;
  - L'exactitude, la fiabilité et l'exhaustivité du sous-jacent et de ses données;
  - La négociabilité du sous-jacent et de ses données ainsi que leur adéquation à un usage précis ou à une fin particulière;
  - La performance des produits en général;
- STOXX, le Groupe Deutsche Börse et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne fournissent aucune garantie et déclinent toute responsabilité quant à une quelconque erreur, omission ou interruption du sous-jacent ou de ses données;
- En aucun cas, STOXX, le Groupe Deutsche Börse et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne pourront être tenus pour responsables (en cas de négligence ou autre) de quelque manque à gagner que ce soit ou tout dommage ou perte indirecte, à caractère punitif, spécifique ou faisant suite à de telles erreurs, omissions ou interruptions du sous-jacent ou de ses données ou plus généralement en lien avec les produits, même si STOXX, le Groupe Deutsche Börse et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ont été avertis de l'existence de tels risques.

Le Contrat de Licence entre l'Émetteur et STOXX a été établi dans leur seul intérêt et non dans celui des détenteurs des produits ou toute autre partie tierce.

Le S&P 500 Index est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou de ses sociétés affiliées (« SPDJI ») et du Concédant de licence tiers, dont l'utilisation est concédée par licence à Concessionnaire de licence. Standard & Poor's®, S&P® et S&P500® sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »); Dow Jones® est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »); Les marques de commerce du Concédant de licence tiers sont des marques de commerce appartenant à Concédant de licence tiers, et elles font l'objet d'une licence d'utilisation en faveur de SPDJI et de sous-licences à des fins particulières en faveur de Concessionnaire de licence. Il n'est pas possible d'investir directement dans un index. Produit(s) du Concessionnaire de licence n'est ou ne sont pas parrainés, avalisés, vendus ou promus par SPDJI, Dow Jones, S&P, ni aucune de leurs sociétés affiliées respectives (collectivement désignés par « S&P Dow Jones Indices ») ou par Concédant de licence tiers. Ni S&P Dow Jones Indices ni Concédant de licence tiers ne font de déclaration ni n'émettent de garantie, expresse ou implicite, envers les propriétaires de Produit(s) du Concessionnaire de licence ou tout membre du public recommandant d'investir dans des titres en général ou dans Produit(s) du Concessionnaire de licence en particulier ou concernant les capacités de le S&P 500 Index à suivre la performance globale du marché. La performance antérieure d'un index ne vaut pas garantie ni n'est une indication des résultats à venir. La seule relation qui lie S&P Dow Jones Indices et Concédant de licence tiers à Concessionnaire de licence concernant le S&P 500 Index se rapporte à l'octroi de licence de l'Index et de certaines marques de commerce, marques de service et/ou noms commerciaux de S&P Dow Jones Indices et/ou leurs concédants de licence. Le S&P 500 Index est déterminé, défini et calculé par S&P Dow Jones Indices ou Concédant de licence tiers sans tenir compte de Concessionnaire de licence ou de Produit(s) du Concessionnaire de licence. S&P Dow Jones Indices et Concédant de licence tiers n'ont aucune obligation de prendre en considération les besoins de Concessionnaire de licence ou des propriétaires de Produit(s) du Concessionnaire de licence au moment de déterminer, définir ou de calculer le S&P 500 Index. Ni S&P Dow Jones Indices ni Concédant de licence tiers ne sont responsables de la détermination ni n'ont pris part à la détermination des prix, et du montant de Produit(s) du Concessionnaire de licence ou du calendrier d'émission ou de vente de Produit(s) du Concessionnaire de licence ou de la détermination ou du calcul de l'équation par laquelle Produit(s) du Concessionnaire de licence doit/doivent être converti(s) en numéraire, racheté(s) ou remboursé(s), le cas échéant. S&P Dow Jones Indices et Concédant de licence tiers n'ont aucune obligation ou responsabilité concernant la gestion, la commercialisation ou la négociation de Produit(s) du Concessionnaire de licence. Il n'est délivré aucune garantie que les produits d'investissement reposant sur le S&P 500 Index suivront avec exactitude la Performance de l'Index ou qu'ils généreront un retour positif sur investissement. S&P Dow Jones Indices LLC n'agit pas en tant que conseiller en investissement financier ou conseiller fiscal. Vous devez consulter un conseiller fiscal aux fins d'évaluer l'impact que tout titre exonéré d'impôt pourrait avoir sur les portefeuilles ainsi que les répercussions fiscales liées à toute décision en matière d'investissement. L'inclusion d'un titre dans un index n'a pas valeur de recommandation de la part de S&P Dow Jones Indices d'acheter, de vendre ou de détenir un tel titre, ni ne vaut comme conseil en matière de placements.

NI S&P DOW JONES INDICES, NI LE CONCÉDANT DE LICENCE TIERS NE GARANTISSENT LA PERTINENCE, L'EXACTITUDE, LE CARACTÈRE OPPORTUN ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE LE S&P 500 INDEX OU DE TOUTE DONNÉE Y AFFÉRENTE OU DE TOUTE COMMUNICATION, Y COMPRIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE COMMUNICATION SOUS FORME ÉCRITE OU ORALE (NOTAMMENT LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET CONCÉDANT DE LICENCE TIERS SERONT EXONÉRÉS DE TOUS DOMMAGES-INTÉRÊTS OU RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DE TOUTE ERREUR, DE TOUTE OMISSION OU DE TOUT RETARD À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET CONCÉDANT DE LICENCE TIERS N'ÉMETTENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET REJETTENT DE MANIÈRE EXPRESSE TOUTES GARANTIES QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À TOUTE FIN OU UNE UTILISATION PARTICULIÈRE OU QUANT AUX RÉSULTATS ESCOMPTÉS PAR CONCESSIONNAIRE DE LICENCE, LES PROPRIÉTAIRES DE PRODUIT(S) DU CONCESSIONNAIRE DE LICENCE, OU TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE EN LIEN AVEC L'UTILISATION DE LE S&P 500 INDEX OU CONCERNANT TOUTE DONNÉE Y AFFÉRENTE. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, EN AUCUN CAS S&P DOW JONES INDICES OU CONCÉDANT DE LICENCE TIERS NE SERONT TENUS RESPONSABLES POUR TOUT DOMMAGE-INTÉRÊT INDIRECT, SPÉCIAL, ACCESSOIRE, PUNITIF OU CONSÉCUTIF, Y COMPRIS DE MANIÈRE NON LIMITATIVE, LES PERTES DE PROFIT, LES PERTES COMMERCIALES, LE TEMPS PERDU OU LA PERTE DE CLIENTÈLE, MÊME DANS LE CAS OÙ ILS AURAIENT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE SURVENANCE DE TELS DOMMAGES, QUE CE SOIT À TITRE CONTRACTUEL, DÉLICITUEL, EN VERTU DE LA RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTREMENT. LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE S&P DOW JONES INDICES

SONT LES SEULS TIERS BÉNÉFICIAIRES DANS LE CADRE DE TOUT ACCORD OU CONTRAT CONCLU ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET CONCESSIONNAIRE DE LICENCE.

SIX Swiss Exchange AG (« SIX Swiss Exchange ») et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'ont aucun lien avec l'Émetteur, sauf dans le cadre de la concession de la licence de l'Indice et des marques de commerce associées pour une utilisation en relation avec le Produit.

**SIX Swiss Exchange et ses Concédants :**

- ne parrainent, n'approuvent, ne vendent et ne commercialisent pas les Produits.
- n'ont aucune responsabilité ou obligation et ne prennent aucune décision en rapport avec le calendrier, le montant ou la tarification des Produits.
- n'ont aucune responsabilité ou obligation relative à l'administration, la gestion ou la commercialisation des Produits.
- ne prennent pas en compte les besoins des Produits ou des propriétaires des Produits pour la détermination, la composition ou le calcul de l'Indice et ne sont aucunement dans l'obligation de le faire.

**SIX Swiss Exchange et ses Concédants n'émettent aucune garantie et déclinent toute responsabilité (que ce soit en raison d'un acte de négligence ou pour toute autre raison) relative aux Produits ou à leur performance.**

SIX Swiss Exchange n'accepte aucune relation contractuelle avec les acheteurs des Produits ou avec toute partie tierce.

**Il convient de noter plus particulièrement que,**

- SIX Swiss Exchange et ses Concédants n'émettent aucune garantie, explicite ou implicite, et déclinent toute responsabilité relative :
  - aux résultats devant être obtenus par les Produits, par les propriétaires des Produits ou par toute autre personne dans le cadre de l'usage de l'Indice et des données comprises dans l'Indice ;
  - à l'exactitude, à l'actualité ou à l'exhaustivité de l'Indice et de ses données ;
  - à la qualité marchande et à l'adéquation de l'Indice et de ses données à une fin ou à un usage particulier ; et
  - à la performance des Produits en général.

– SIX Swiss Exchange et ses Concédants n'émettent aucune garantie et déclinent toute responsabilité relative à toute erreur, omission ou interruption affectant l'Indice ou ses données ;

– SIX Swiss Exchange et ses Concédants ne seront en aucun cas tenus pour responsables (que ce soit en raison d'un acte de négligence ou pour toute autre raison) d'une quelconque perte de bénéfice ou de quelconques pertes ou dommages indirects, punitifs, spécifiques ou consécutifs résultant desdites erreurs, omissions ou interruptions, y compris lorsque SIX Swiss Exchange ou ses Concédants avaient conscience de l'éventualité de tels dommages ou pertes. Le Contrat de licence entre l'Émetteur et SIX Swiss Exchange a été conclu uniquement à son profit et non pas au profit des propriétaires des Produits ou de toute autre partie tierce.

#### RESTRICTIONS DE VENTE

Aucune démarche n'a été ou ne sera effectuée aux fins d'autoriser une offre publique des Produits ou la détention ou distribution de tout document d'offre relatif aux Produits dans toute juridiction où une telle démarche est requise à ces fins. Par conséquent, toute offre, vente ou livraison des Produits, ou toute distribution ou publication de documents d'offre relatifs aux Produits, ne peut être effectuée que dans une juridiction ou à partir d'une juridiction conforme aux lois et réglementations applicables et n'imposant aucune obligation aux Parties à l'Émission ou au Gestionnaire Principal. Les éventuelles limitations résultant de restrictions légales sur la communication transfrontalière et les activités transfrontalières relatives aux Produits, ainsi que les informations y afférentes, demeurent réservées.

Les juridictions les plus importantes dans lesquelles les Produits ne peuvent pas être distribués auprès du public sont l'EEE, le Royaume-Uni, Hong Kong et Singapour.

Les Produits ne peuvent faire l'objet d'aucune offre ou vente aux États-Unis, auprès de ressortissants américains («US Persons» au sens de la Réglementation S) ou pour le compte ou au bénéfice de tels ressortissants.

Des informations détaillées sur les Restrictions de Vente sont communiquées dans le Programme, qui est disponible sur le site [www.leonteq.com](http://www.leonteq.com) et peut être commandé gratuitement auprès du Gestionnaire Principal.